



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Première Commission

1^{ère} séance

Mardi 1^{er} Octobre 2013, à 15 heures
New York

Président : M. Dabbashi (Libye)

M. Ashe, Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 5 de l'ordre du jour

Élection des bureaux des grandes commissions

Élection du Président et du Bureau

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

La présente séance a été convoquée afin d'élire les membres du Bureau de la Première Commission pour la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Avant de poursuivre, je voudrais, au nom de toutes les délégations, remercier les membres du Bureau de la Première Commission à la soixante-septième session : le Président de la Commission, l'Ambassadeur Percaya, de l'Indonésie,; les trois Vice-Présidents, M. Aquino, du Pérou, M. Salim, du Kenya, et M. Špokaukas, de la Lituanie; ainsi que le Rapporteur, M. Langeland, de la Norvège, de leur précieux concours au succès des travaux de la Commission.

Pour l'élection du Président de la Commission à la soixante-huitième session, j'ai l'honneur de proposer la candidature de l'Ambassadeur Ibrahim Dabbashi, Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a été approuvée par le Groupe des États d'Afrique.

L'Ambassadeur Dabbashi est un diplomate libyen accompli, qui a beaucoup fait pour les travaux de l'ONU dans de nombreux domaines. Avant sa nomination en juillet en tant que Représentant permanent de la Libye auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Dabbashi occupait depuis janvier 2009 les fonctions de Représentant permanent adjoint auprès de l'ONU, et il a siégé au Conseil de sécurité en 2008 et 2009. En mars 2009, il a assumé les fonctions de Président du Conseil de sécurité.

De 2002 à 2007, l'Ambassadeur Dabbashi a occupé plusieurs postes de responsabilité, là aussi avec le rang d'ambassadeur, au Ministère libyen des affaires étrangères. Il a notamment été Directeur par intérim du Département des organisations internationales et au sein de ce même département, chef de division chargée des questions de politique, de désarmement et de sécurité internationale. En outre, il a dignement représenté son pays en tant que diplomate en poste dans plusieurs pays étrangers et à différentes fonctions d'encadrement tout au long de sa carrière au Ministère libyen des affaires étrangères entamée en 1975.

L'Ambassadeur Dabbashi a été Rapporteur de la Quatrième Commission à la trente-sixième session de l'Assemblée générale, en 1981. Il a pris part à 15 sessions de l'Assemblée générale, entre 1979 et 1985 ainsi que de 2004 à nos jours, participant activement à une

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-49076(F)



Document adapté

Merci de recycler



multitude de réunions internationales sur le désarmement et les questions de sécurité internationale. Il est titulaire d'une licence en français et en littérature de l'Université de Tripoli, Libye, et d'un certificat en droit des réfugiés de l'Institut international de droit humanitaire de San Remo, Italie. L'Ambassadeur Dabbashi est polyglotte et parle couramment arabe, français et anglais.

Au vu de sa vaste expérience et de ses remarquables états de service, je suis ravi de proposer sa candidature au poste de Président de la Première Commission pour la soixante-huitième session.

Étant donné qu'il n'y a pas d'autre candidat, puis-je considérer que, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et à la pratique établie, la Première Commission souhaite ne pas procéder à un scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur Dabbashi, de la Libye, élu par acclamation Président de la Première Commission pour la soixante-huitième session de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de toutes les délégations, je félicite l'Ambassadeur Dabbashi de son élection. Je suis certain que toutes les délégations lui apporteront leur appui et leur coopération enthousiaste dans l'exécution de son mandat à la tête de la Première Commission jusqu'à la conclusion fructueuse des travaux de la soixante-huitième session.

Nous allons maintenant procéder à l'élection des autres membres du Bureau de la Première Commission pour la soixante-huitième session, en commençant par les trois Vice-Présidents. J'ai le plaisir de proposer à la Commission les candidats suivants : pour le Groupe des États d'Europe orientale, M. Miloš Nikolić, du Monténégro; pour le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, M. Fernando Luque Márquez, de l'Équateur; et pour le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, M. Peter Winkler, de l'Allemagne.

Dans la mesure où les candidats aux postes de vice-président que je viens de citer ont été approuvés par leur groupe régional respectif, puis-je considérer que la Commission souhaite les déclarer élus par acclamation?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Pour le poste de Rapporteur, le Groupe des États de l'Asie et du Pacifique a désigné M. Khodadad Seifi Pargou,

de la République islamique d'Iran. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite élire par acclamation M. Seifi Pargou Rapporteur de la Première Commission pour la soixante-huitième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de la Commission, je félicite chaleureusement M. Luque Márquez, de l'Équateur; M. Miloš Nikolić, du Monténégro et M. Peter Winkler, de l'Allemagne, de leur élection en tant que Vice-Présidents de la Première Commission, et M. Seifi Pargou, de la République islamique d'Iran, de son élection en tant que Rapporteur. Je suis certain que leur vaste expérience des questions de désarmement et de sécurité internationale, de même que leur sagesse politique et leurs précieuses connaissances permettront à la Première Commission d'avancer rapidement dans ses travaux à la soixante-huitième session.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en arabe*) : Je suis très honoré que les États Membres de l'ONU m'aient témoigné leur confiance en m'élisant à la présidence de la Première Commission. Je puis assurer les membres de la Commission que je respecterai les règles de procédure de l'Assemblée générale dans la conduite des travaux de la Commission. Je compte sur la coopération de tous les États Membres, du Bureau et du secrétariat de la Commission en vue d'obtenir les résultats auxquels nous aspirons tous.

La présente session de la Première Commission intervient à une période marquée par des défis d'envergure mais aussi par une volonté renouvelée de la communauté internationale d'avancer sur les questions de désarmement. J'ai hâte de travailler avec toutes les délégations afin de relever ensemble ces défis. Je suis convaincu que nous y parviendront, avec l'aide des membres du Bureau qui viennent d'être élus, et que nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés.

J'ai conscience que les préparatifs de la session de la Commission interviennent cette année plus tard que d'habitude, mais je suis sûr que la Commission s'emploiera activement à mener à bien son programme de travail dans les temps impartis. Je vais travailler en étroite coopération avec le secrétariat pour qu'il en soit ainsi.

La séance est levée à 15 h 15.